

TOUS PAYSANS – Plan d’action CIRCUITS COURTS

<p>1) Intitulé de l’action</p>	<p>Créer des systèmes de distribution collectifs en circuit court et développer ceux qui existent</p>
<p>2) Enjeux <i>Décrire ce que l’on a à gagner pour le territoire du Brionnais (sur les plans social, économique, environnemental...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - la pérennisation des activités (valorisation du produit et du travail) - le maintien et création d’emplois locaux - La promotion des filières courtes - renouer un contact producteur / consommateur - faire découvrir les saveurs locales - rendre le territoire attractif (habitants, touristes...) <p><u>Quelques unes des questions soulevées lors de la démarche « Tous Paysans ! » :</u> <i>Est-ce que sur le territoire les producteurs en vente directe ont-ils réellement besoin d’aide pour vendre leur production ?</i> <i>Les producteurs souhaitent-ils commercialiser leurs produits en circuits courts et ont-ils besoins d’aide pour le faire?</i> <i>Est-ce qu’il y a tous les produits sur le territoire et en quantité suffisante pour satisfaire la demande du territoire ?</i> <i>Quelles solutions face aux différents freins ? Identifier les freins (réglementation, coût, temps de travail...) et identifier l’offre.</i> <i>Est-ce que les communes peuvent/veulent aider à l’installation, et à la diversification (terrains communaux mis à disposition) ?</i></p>
<p>3) Résumé du contexte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les habitudes de consommation orientent le consommateur presque exclusivement vers les supermarchés - Interrogations sur la rentabilité (rapport temps/prix de vente/volumes/revenu) de ce type de commercialisation en circuit-court - Absence d’information systématique des producteurs du territoire qui seraient susceptibles de s’engager dans la vente en circuit court - Difficulté pour les producteurs d’avoir une offre suffisamment diversifiée sur toute l’année - Réticence à se trouver en concurrence avec ses revendeurs - Dispositifs de vente en circuit court principalement portés par des bénévoles - les producteurs locaux ont des difficultés à élargir leur clientèle - Améliorer la valorisation des produits - Approvisionnement de la restauration collective : difficultés d’organisation, exigences de la réglementation, budget élevé, difficulté d’un approvisionnement régulier aux périodes scolaires, pour les producteurs : risques de surproduction /vacances scolaires, formation des cuisiniers...
<p>4) Description de l’action <i>Décrire précisément l’action et ses différentes phases</i></p>	<p>Action 1 - Réaliser un état des lieux partagé</p> <p>1.1 - des volumes et des flux de la production agricole et alimentaire locale,</p> <p>1.2 - du potentiel agronomique (état des lieux du bocage, agroforesterie...)</p> <p>1.3 - de l’historique des pratiques agricoles du territoire (élevage, vigne, arboriculture, céréales, PAM...) et modes de commercialisation historiques (les marchés...) : Diagnostic agraire</p> <p>1.4 - du besoin alimentaire du bassin de vie et identification des atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.</p> <p><i>En lien avec le plan d’action sur la diversification et l’installation</i></p> <p><u>Résultats attendus :</u> 1 état des lieux : flux de production et de consommation, chiffrage des marchés, habitude de consommation, surfaces nécessaires par type de production pour du CC.</p> <p><u>Partenariats envisagés :</u> cabinet d’étude Terralim ou cabinet Blezat situé à Lyon</p>

TOUS PAYSANS – Plan d'action CIRCUITS COURTS

Pays Charolais Brionnais
Partenaire universitaire : Université Lyon 3,
CFPPA Charolles

Action 2 - Etude de faisabilité et de marché des formes de commercialisation collectives possibles et adaptées aux besoins et enjeux du territoire Brionnais

2.1- Identifier les différentes formes de commercialisation possible : PVC (Point de vente collectif), plateforme d'approvisionnement de la restauration collective (cantines des écoles, maison de retraite...), marchés locaux de producteurs (type Martsy ou autres...), commerce ambulancier (épicerie nomade en lien avec cantine et GA...)

2.2 - Réaliser une étude de faisabilité et de marché des formes de commercialisation possibles et adaptées aux besoins et enjeux du territoire Brionnais

2.3 - Réaliser un voyage d'étude pour rencontrer les collectifs ayant mis en place des formes de commercialisation en circuits courts et partager avec eux leur expérience

2.4 - Mise en place d'un laboratoire expérimental de terrain : expérimentation, accompagnement et suivi de projets pilotes - phase observation et test

Résultats attendus :

- 1 étude de faisabilité
- 1 étude de marché
- 1 observatoire expérimental

Partenariats envisagés :

cabinet d'étude Terralim ou cabinet Blezat situé à Lyon
(<http://blezatconsulting.fr/fr/contact/>)

Partenaire universitaire : Université Lyon 3, IRC Supagro Montpellier
CFPPA Charolles

collectifs réalisant ces formes de commercialisation : réseau Terre d'envie à Bourg en Bresse, Cantines en mouvement, Association Biobourgogne etc...

Chambres consulaires

CERD

Action 3 - Construire un Plan Alimentaire Territorial - Brionnais 2020 : en collaboration avec les institutions du territoire – notion de « contrat de territoire »

3.1 - Renforcer le groupe d'acteurs porteur des initiatives - Renforcement du groupe de coopérateurs du projet "Tous Paysans!"

3.2- Elaborer collectivement un Plan circuit court pour l'horizon 2020 pour le brionnais : -
Elaboration d'un plan pluriannuel, chiffré avec plusieurs scénarios possibles de financement, calendrier de mise en oeuvre etc...

Identification des besoins : en terme de formation, accompagnement, investissement, de capital, de matériel...

3.3 - Intégration du « plan circuits courts » dans des démarches existantes ou à venir : Schéma stratégique de développement et d'aménagement des communes, comcom et PETR

Résultat attendu : 1 PAT pour le Brionnais

Partenaires envisagés :

Les collectivités territoriales pour ? l'animation de ce groupe et participation aux différentes étapes

la DRAAF BFC : pour l'élaboration du PAT Brionnais

Chambres consulaires

TOUS PAYSANS – Plan d'action CIRCUITS COURTS

<p>5) Mise en œuvre <i>Moyens nécessaires pour réaliser l'action</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Constitution d'un groupe d'acteurs – renforcement du groupe de coopérateur- Appui des collectivités territoriales pour l'animation de ce groupe, participation aux différentes étapes- Intégration du « plan circuits courts » dans des démarches existantes ou à venir
---	---

DOCUMENT DE TRAVAIL